

LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°353 | Mars 2018

DOSSIER

La police municipale



ZOOM

Maison de La Bresse

Horaires d'ouverture :

Jusqu'au 11 mars : tous les jours, 10h-13h et 15h-19h

À partir du 13 mars : du mardi au vendredi, 15h-18h ;

samedi et dimanche : 10h 30-12h 30 et 15h-18h

Exposition Rencontres

C'est dans
leurs **CORDES**

« C'est dans leurs cordes »,
exposition sur la lutherie

Du 16 mars au 29 avril, la Maison de La Bresse propose une exposition sur la lutherie, en partenariat avec le musée de la lutherie de Mirecourt, les luthiers Alain Carbonare (violon, violoncelle), Jean-Marc Perrin (guitare et mandoline), Christophe Toussaint (épinette) et le photographe Philippe Colignon.

Cette exposition sur un patrimoine vosgien d'excellence vous emmènera dans un voyage au pays des fabricants d'instruments de musique : laissez-vous envoûter par les courbes sensuelles d'un violon, transporter par la vibration granuleuse d'un violoncelle, réchauffer par les accords d'une guitare classique, voyager dans le temps avec le pincement de l'épinette traditionnelle... Il y aura de quoi regarder, toucher, jouer, écouter, admirer, rêver !

L'inauguration de cette exposition aura lieu vendredi 16 mars à 18h, et sera suivie, à 20h, par un concert conté autour de Chopin.

Puis différents rendez-vous auront lieu au mois d'avril, notamment pour les enfants.

Informations à la Maison de La Bresse, sur la page Facebook de la Maison de La Bresse ou sur www.maisondelabresse.fr

Chopin en histoire et en musique

L'inénarrable Gilles Laporte conte avec passion l'histoire de la famille Chopin, de son installation en Lorraine au XVIII^e siècle à la vie de Frédéric, le pianiste de génie. Associé à la pianiste professionnelle Catherine Chaufard, Gilles Laporte évoque le destin d'une famille, d'un musicien, les frasques du dandy parisien, les douleurs de l'amoureux et du malade chronique. Avec son sens captivant du récit, il dévoile des anecdotes parfois cocasses, toujours émouvantes, tandis que la pianiste répond au conteur et illustre l'histoire par une interprétation sensible d'œuvres de Chopin et de quelques autres compositeurs influents de l'époque.

Ce concert conté vous est proposé dans le cadre de l'ouverture de l'exposition « C'est dans leurs cordes » à la Maison de La Bresse, vendredi 16 mars, 20h. - Entrée : 7 €



Table ronde « L'art est-il encore utile aujourd'hui ? »

À quoi sert l'art ? En quoi ses créations inutiles sont-elles indispensables ?

Deux questions parmi beaucoup d'autres auxquelles neuf personnalités débatteront devant le public vendredi 9 mars, 20h, à la Maison de La Bresse. Neuf invités exceptionnels par leurs compétences et leurs points de vue originaux. Neuf regards différents qui auront pour mission d'être compris par tous :

- Damien Parmentier, directeur des services du Conseil départemental des Vosges, docteur en histoire et civilisations européennes
- Delphine Capeyron, directrice de la culture, du sport et de la jeunesse au Conseil départemental des Vosges
- Isabelle Molin, directrice de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Sophie Sap, journaliste à Vosges Télévision (sous réserve)
- Claude Chachay, entrepreneur
- Bernard Visse, président des Amis des musées d'Épinal, du Prix Erckmann-Chatrion, créateur des Imaginales
- Jean Mirguet, psychanalyste
- Brigitte Bourdon, artiste plasticienne
- Annie Tremsal, artiste peintre - plasticienne

20h04 De l'idée sans détour

C'est le retour de ces soirées que vous aviez tant appréciées en 2017 ! Jeudi 29 mars, à 20h04, venez écouter :

- Stéphane Brogniart, l'ultra-traileur fou des Vosges qui se lance dans de nouveaux défis,
- Joanne Lacour, fondatrice de l'école Montessori Les Souris Vertes qui propose de rêver l'école autrement,
- Xavier Battistella, qui montrera à quel point notre cerveau nous fait raisonner n'importe comment.
- Côté artiste, ce sera Revaz Matchabeli, violoncelliste professionnel de réputation mondiale.

Pour rappel, ça commence à 20h04 précises ; chacun des trois premiers intervenants a 20 minutes (et pas une de plus) pour vous passionner sur son sujet de prédilection et vous faire réfléchir sans prise de tête ; puis un artiste partage un moment musical. Et on termine autour d'un verre pour échanger avec l'intervenant qui vous a le plus marqué.

Attention : places limitées, n'arrivez pas en retard !



EDITORIAL



Chers Bressaudes et Bressauds,

Les premiers mois de l'année sont toujours consacrés à l'élaboration du budget. 2018 n'échappe pas à la règle. La première étape de ce cycle budgétaire est le DOB (débat d'orientation budgétaire). Son but est d'informer les élus sur la situation économique et financière de la collectivité afin de définir sa politique d'investissement et sa stratégie budgétaire. Le document présenté lors du dernier conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site internet labresse.fr.

Les services et les élus travaillent actuellement sur la deuxième étape de ce cycle : l'élaboration du budget. Exercice difficile et très important où les dépenses envisagées sur l'année sont fixées au plus juste et compte tenu des priorités, et les recettes probables estimées au mieux. Vous pourrez prendre connaissance de ce budget, qui devrait être voté fin mars, lors d'un prochain bulletin.

En matière d'urbanisme, la modification du PLU (plan local d'urbanisme) est en cours et nécessite beaucoup de réflexions et d'entretiens avec le cabinet en charge de cette mise à jour. C'est un travail de longue haleine et nous ne manquerons pas de vous apporter des précisions dès que la progression de ce dossier le permettra.

Les vacances d'hiver, démarrées le 24 février pour notre zone, permettent à beaucoup d'amateurs locaux, comme à de nombreux touristes, de profiter des joies de la glisse dans les domaines skiabiles de notre commune. Cette saison touristique a très bien débuté et j'espère qu'elle répondra aux attentes de tous nos acteurs économiques.

L'hiver, c'est aussi la saison de nombreuses compétitions sportives et notamment cette année les Jeux Olympiques. Nous sommes fiers qu'une jeune bressaude participe à ces Jeux. Au moment où j'écris ces quelques lignes, les épreuves ne sont pas toutes terminées et Delphine n'a pas encore pu exercer ses talents. Au nom de tous, je lui souhaite bonne chance. Le prochain bulletin ne manquera pas de revenir sur son parcours olympique.

Plus proche de nous : une Championne de France de Combiné Nordique U15, c'est le résultat d'une jeune Bressaude pleine de talent. Il s'agit de Maëla Didier ; toute la municipalité la félicite vivement.

La Bresse a eu par le passé de nombreux sportifs récompensés pour leur mérite, la jeunesse actuelle ne démerite pas et c'est un grand plaisir de les mettre à l'honneur.

Le dossier de ce bulletin concerne notre police municipale, et il a pour but de vous faire connaître en détail la fonction de nos deux policiers et leur rôle.

Je vous souhaite une bonne lecture.
Hubert Arnould, Maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

CONSEIL MUNICIPAL P. 02-04

ACTUALITÉS P. 05-08

CINÉMA P. 08

DOSSIER P. 11-16

La police municipale

TRIBUNE P. 17

OTL P. 18-19

DANS LE RÉTRO P. 20-24

INFOS PRATIQUES P. 25

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°353

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Mars 2018

Directrice de la publication :

Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2017

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Finances

Débat d'orientations budgétaires (DOB)

La loi du 6 février 1992 prévoit que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au Conseil Municipal sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Ce débat ne donne pas lieu à décision, l'exécutif restant entièrement libre des suites à réserver au déroulement de la préparation du budget. Il constitue toutefois un moment essentiel de la vie d'une collectivité locale, car il permet de définir sa politique d'investissement et sa stratégie financière : c'est la première étape du cycle budgétaire.

Le débat d'orientation budgétaire a pour objectif de permettre au Conseil :

- De discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront ensuite affichées dans le budget primitif
- D'être informé sur la situation financière de la collectivité
- De donner aux conseillers la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de la commune.

Afin d'introduire et de nourrir ce débat, un document a été élaboré et remis à chaque conseiller.

Ce même document est désormais consultable en Mairie, ou sur le site internet Labresse.fr.

Marchés publics

Avenants et marchés à procédure adaptée ou autres :

Objet du Marché	Titulaire	Montant € HT	Montant TTC
Marché de travaux d'extension du cimetière des Proyes	SARL Christophe Pierrel	127 234,00	152 660,80
Avenant au marché d'entretien des installations thermiques dans les bâtiments communaux Prolongation des prestations jusqu'au 30 juin 2018	CVC Maintenance 88 Aydoilles	2 443,98	2 932,77
Marché de travaux de gravillonnage bicouche - Programme 2017	Valdenaire Frères 70 Servance	45 477,50	54 573,00
Marché de prestations de vérification périodique et maintien en état de conformité des installations électriques dans les bâtiments communaux Durée 36 mois	APAVE Épinal	3 915€/an	4 698 €/an
Marché de vérification des aires de jeux et équipements sportifs (Groupement de commande Commune / CCAS / OTL) 2017/2020	Sporttest 44 Goulaine		2017 : 1 824 € 2018 : 1 488 € 2019 : 1 824 € 2020 : 1 488 €

Baux et contrats :

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Mise à disposition de terrain (4 ha) Les Bouillas - La Courbe	M. Mickaël Poirot	Gratuit	1 an reconductible
Mise à disposition de terrain (AT 344p) - La Rételère	M. Christophe Sour	Gratuit	1 an reconductible
Mise à disposition de terrain à la Rételère (30 a)	M. Christophe Sour Stéphanie Macors	Gratuit	1 an reconductible
Mise à disposition de locaux dans la Maison des Associations	La Bresse Évènements	Gratuit	
Mise à disposition de terrain Les Prés Gaumé (100 m ²)	M. Bruno Gehin	Gratuit	1 an reconductible 15 ans

Emprunt contracté :

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Réalisation d'un emprunt destiné à assurer les investissements communaux	Crédit Mutuel	500 000 € Taux fixe 1,10 % Remboursements trimestriels	14 ans

Demande de subvention sollicitée :

Organisme	Objet
Dotation de soutien à l'investissement public local - FSIL 2018	Travaux de mise en accessibilité de la Maison du Neuf-Pré

Constitution de groupements de commande pour travaux d'aménagement de voiries

La commune souhaitant engager un projet global d'aménagement de la rue de la Résistance, de la rue du Hohneck (partie aval) et sur une partie de la rue de La Clairie (depuis la RD 34 jusqu'à la l'EHPAD), le SIA (Syndicat intercommunal d'assainissement) désire profiter de ces opérations pour effectuer ses propres travaux sur les conduites d'eaux usées, tampons et regards.

Afin de garantir une harmonisation de l'opération, les deux collectivités vont constituer des groupements de commande, dans lesquels notre Commune sera coordonnateur (chargée d'organiser et d'assurer la gestion en commun de la procédure de passation, de suivi et contrôle d'exécution des marchés afférents à ces opérations). Deux membres de la commission d'appel d'offres sont désignés pour faire partie de la commission consultative chargée d'émettre un avis sur le choix des titulaires des marchés :

Membre titulaire : Maryvonne Crouvezier - Membre suppléant : Jean-François Poirot

Contrats - Conventions

Conventions pour la mise en souterrain des réseaux de communications électroniques avec Orange

- La Commune de prendre en charge l'ensemble des études, des travaux de génie civil propres aux réseaux de communications électroniques et à ses branchements en domaine public et en domaine privé, des travaux de pose des fourreaux et des chambres de tirage, et fourniture du matériel nécessaire à la réalisation des installations.
- Orange d'assurer pour sa part les études relatives à la réalisation du câblage, les travaux de tirage et de raccordement des câbles et la reprise en souterrain ou en façade des câbles des clients concernés.
- Concernant :
 - Col de Grosse Pierre
Prise en charge par Orange des dépenses de câblage de 2 252,04 €, part de la fourniture du matériel de génie civil pour un montant de 330,00 €.
 - Au Panoramic, route des Bouchaux
Prise en charge par Orange des dépenses de câblage de 1 792,44 €, part de la fourniture du matériel de génie civil pour un montant de 250,00 €.

Terrain - Urbanisme - Patrimoine

Constitution de servitudes sur terrain communal, au profit de :

- M. Damien Gehin - Balcon des Huttes : servitude de tréfonds et d'intervention pour passage canalisation sur la parcelle AP 1389p.
- M. Claude Perrin - rue du Hohneck : servitude tréfonds et d'intervention pour un branchement avec un tuyau de Ø 125 PVC sur la parcelle AY 204 (réseau présent en limite Nord du camping).

Modification de dénomination de voirie :

L'évolution de l'urbanisation sur une antenne de la rue du Hohneck, du 110 au 110 ter, et après avis favorable des riverains, le Conseil Municipal a acté le nouveau nom de cette antenne : « Impasse du Pont Gueury », par référence au pont présent sur le site (mentionné au cadastre),

Acquisition de terrain et constitution de servitude :

Dans le cadre des changements d'urbanisation « rue Mougel-Bey », des travaux d'aménagement de réseaux ont été réalisés avec l'implantation d'un poste HTA/BT sur la propriété SCCV Le Clos Marion.

CONSEIL MUNICIPAL

En accord avec la SCCV Le Clos Marion, Le Conseil Municipal a acquis cette l'emprise ci-après, à titre gratuit :

- AB N° 1039 pour 29 m² - 4,75 m x 6 m - permettant l'implantation du transformateur. La partie laissée libre par les aménagements serait affectée au stationnement avec un marquage particulier de dépose-minute.
- Les servitudes de passage et de tréfonds se rapportant à ce dossier ont également été actées.

Cession de terrain :

M. Patrice Jolly, représentant la SCI Les Brimbelles a sollicité la Commune, afin d'aménager un terrain communal pour réaliser du stationnement à affecter à son activité de gîte au « 5 route de Lambexaire ».

Le Conseil Municipal a autorisé la cession du terrain ci-après :

- AW N° 1005 pour 336 m² suivant plan du cabinet de géomètre Jacquet,
- Tarif : 3 € le m², compte tenu des aménagements conséquents à réaliser à la charge et sous la responsabilité du demandeur,

Informatisation des réseaux d'eau publics :

Dans le cadre de l'informatisation des réseaux, les services communaux ont été amenés à passer en revue l'intégralité du réseau public eau. Le relevé effectué précise le passage sur des propriétés privées.

Le Conseil Municipal s'est déjà prononcé sur différents cas pour mettre en concordance l'état de fait et la procédure administrative consistant en la mise en place de servitudes notariées. Une antenne sur le réseau du Nol (le Régit) et une antenne sur le réseau de Belle Hutte ont nécessité une instruction complémentaire.

Le Conseil Municipal a décidé la reprise des réseaux et la constitution à cet effet de servitudes sur les propriétés ci-après, frais à la charge de la Commune :

- Antenne sur le réseau du Nol : BC 596 : M. Sébastien Arnould
- BC 597 : Mme Sandra Drillet - BC 414 : M. Stéphane Hosotte
- BC 679 : les copropriétaires - BC 682 : les copropriétaires (MM. Lefranc, Duvaux, Delaunay, Grebert, Stentz, Mougel)
- Antenne sur le réseau de Belle Hutte : BE 160 : SA Remy Loisirs

Transactions foncières - Feignes de la Lunelle :

Par délibération du 6 novembre 2017, le Conseil Municipal avait autorisé diverses transactions avec Mme Josette Poirot permettant une organisation cohérente des propriétés foncières sur le secteur. Une transaction avait été présentée sous la forme d'un échange.

Suite à la demande du notaire en charge de ce dossier, et ceci pour des raisons administratives, il convient de réaliser une double vente plutôt qu'un échange.

Le Conseil Municipal a donc décidé :

- L'acquisition des parcelles AR 1266/1255/1268 pour 1259 m² par la Commune de La Bresse, au tarif de 15 €/m²,
- La cession des parcelles AR 1254/1265/1272/1260 pour 1058 m² à Mme Josette Poirot, au tarif de 15 €/m².

Absence de soulte acceptée par Mme Poirot et transactions faisant l'objet d'une dispense de paiement.

Divers

Copropriété de l'usine du Daval

La Commune de La Bresse est co-proprétaire d'une partie des locaux de l'usine du Daval avec la SCI du Daval (Graniterie Fraschini). Conformément au règlement de copropriété, un nouveau représentant de la Commune a été désigné : Mme Maryvonne Crouvezier.

L'assemblée générale se tient, sur convocation du syndic, chaque fois que les circonstances l'exigent. Celle-ci sera donc convoquée rapidement pour désigner le syndic et régler une facture de réparation de couverture suite aux dégâts occasionnés par les forts coups de vent du début d'année.

Aménagement des rythmes scolaires

Le décret du 27 juin 2017, publié le 28 juin au Journal Officiel, a donné la possibilité aux communes qui le souhaitent de revenir à la semaine de 4 jours, répartis sur 8 demi-journées.

Après la réunion des conseils d'école d'une part, un sondage effectué auprès des parents d'élèves d'autre part, la commune de La Bresse avait demandé à bénéficier de cette possibilité pour la rentrée 2017/2018, mais par courrier reçu le 19 juillet 2017, la Direction Départementale de l'Éducation Nationale a refusé ce passage à 4 jours.

La commune de La Bresse souhaite pour la rentrée 2018/2019 bénéficier de la possibilité d'appliquer le principe de la semaine de 4 jours. Une nouvelle enquête menée auprès des parents a fait remonter une majorité en faveur de la semaine de 4 jours, avec les horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h 30/11h 30 et 13h 30/16h 30

Toutefois, il faut rappeler qu'il appartient, au final, au Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale d'autoriser cette modification de la semaine scolaire.

La Commune de La Bresse

Recrute

Un adjoint technique pour l'équipe espaces verts

Poste à temps complet - A pourvoir au 1^{er} avril 2018

Missions principales du poste proposé

- Travaux de création : engazonnement, massifs, plantations
- Sur les stades, monuments et espaces verts communaux : tailles diverses, bêchage, élagage, désherbage, débroussaillage, arrosage, binage, tonte
- Suivi du fleurissement
- Entretien de mobilier urbain
- Propreté urbaine et wc publics
- Déneigement manuel ou turbine
- Mise en place et repli de la signalisation pour le marché dominical (roulement)

Statut

- Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (recrutement par mutation, liste d'aptitude, ou par voie directe)

Profil recherché

- Diplôme de niveau V (BEP / CAP) dans le domaine des espaces verts apprécié
- Expérience dans le domaine des espaces verts exigée
- Permis C apprécié
- CACES chargeuse / mini pelle appréciés ou expérience exigée
- Polyvalence, rigueur, esprit d'initiative et qualités relationnelles

Vous pouvez vous renseigner...

Sur le poste : Services Techniques Municipaux
Éric Chantereau - Tél. : 03 29 25 53 89

Sur le plan administratif : Service Ressources Humaines
Sylviane Remy - Tél. : 03 29 25 40 21

**Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV)
avant le 10 mars 2018 à Monsieur le Maire
12 Place du Champtel 88250 La Bresse**

Ma commune a du cœur

La ville de La Bresse vient de décrocher le label « Ma commune a du cœur ». Ce label vise à valoriser les communes les plus mobilisées sur la prévention des arrêts cardiaques.

La Bresse a obtenu 2 cœurs et fait ainsi partie des communes d'excellence en termes de lutte contre l'arrêt cardiaque.

Pour rappel, des défibrillateurs sont à disposition à différents endroits de la ville (liste sur labresse.fr, rubrique actualité)

Rappel pour les détenteurs d'équidés

Être détenteur d'équidés, c'est avant tout un plaisir, mais c'est aussi des responsabilités envers les animaux, d'où la nécessité de respecter des obligations réglementaires.

En effet, les propriétaires doivent déclarer leurs bêtes et le lieu où elles sont accueillies auprès du SIRE (système d'information relatif aux équidés), dispositif mis en place par l'Institut français du cheval et de l'équitation. D'autre part, un registre d'élevage doit être tenu à jour pour chaque lieu de détention. Et à partir de trois animaux, un vétérinaire sanitaire doit également être déclaré auprès de la DDCSPP.

Ces démarches permettent de renforcer la sécurité sanitaire des équidés et d'agir en cas de crise. Pour vous aider dans la compréhension et le respect de ces démarches, deux documents réalisés par le SIRE ont été mis en ligne sur le site labresse.fr, rubrique « docs à télécharger - divers ».

Accueil des nouveaux habitants

Depuis plusieurs années, la ville de La Bresse organise une réception pour accueillir les nouveaux habitants. Cette rencontre permet de découvrir la commune et ses richesses. Elle est prévue en mairie vendredi 6 avril à 19h.

Si vous vous êtes installés à La Bresse depuis novembre 2016, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie avant le 26 mars ou à envoyer vos coordonnées par mail à info@labresse.fr, afin de recevoir une invitation à ce rendez-vous.



ACTUALITES

Association familiale

L'Assemblée Générale de l'Association Familiale aura lieu vendredi 16 mars à 20h30 au CCS. Dès 21h, Noémie Rozan, naturopathe, animera un débat « Comment gérer son stress au quotidien », ouvert à tous (même aux personnes non adhérentes).

Vide armoire et coffre à jouets

L'Association Familiale organise une vente de jouets, articles de puériculture et vêtements 0-15 ans dimanche 15 avril de 9h à 17h, à la salle des fêtes de La Bresse.

Tarif : 5 € par table de 2 m

Informations et réservations des tables avant le 10 avril au 03 29 25 61 72 ou manifestation@af-labresse.net

Tournée de printemps

Prochainement, la commission des terrains organisera sa tournée de printemps. Toutes les personnes désireuses de procéder à une acquisition, un échange ou une location de terrain communal sont invitées à déposer leur demande pour le 31 mars, exclusivement par lettre adressée à : M. le Maire, Commission des terrains, B.P. 11, 88250 La Bresse.

Un accueil de loisirs pour vos enfants cet été

Un accueil de loisirs sera mis en place cet été, du 6 au 10 et du 13 au 17 août pour les enfants de 4 à 12 ans à destination des communes suivantes : Cornimont, Thiéfosse, Ventron, Saulxures-sur-Moselotte et La Bresse. Le système de navette sera de nouveau en place afin de véhiculer les enfants vers La Bresse. Pour les jeunes Bressauds, rien ne change, « Rayon de Soleil » sera ouvert tout l'été.

Cet accueil est le fruit d'un long travail de collaboration entre les structures d'accueil d'enfants des 5 communes ainsi qu'avec la CAF, la CCHV et différentes communes.

Plus de renseignements au 07 68 88 60 06 ou par mail : resarayondesoleil@gmail.com



Handi'Ski Sclérose en plaque

C'est à l'initiative de Benjamin Veltin et de la Ligue Française Contre la Sclérose en Plaques, que deux journées Handi'Ski auront lieu, pour la deuxième année consécutive, sur le domaine skiable La Bresse-Hohneck, les jeudi 15 et vendredi 16 mars prochain.

L'idée est simple : offrir aux personnes atteintes de SEP une journée inoubliable à la montagne en leur permettant de goûter aux joies de la glisse. Des moniteurs de l'École de Ski Français, spécialement formés, proposeront des baptêmes en Tandem'Ski.

Ce weekend sera également l'occasion de sensibiliser le grand public. Des professionnels de santé, des membres de réseaux de santé (AlSaCEp et Lorsep), des associations nationales (Ligue Française contre la SEP, SEP'Ensemble) seront présents afin d'échanger et de partager avec les skieurs de la station et les malades présents pour l'occasion.

Pour plus d'informations, contactez Benjamin Veltin : benjamin.veltin@gmail.com

Ligue française contre la sclérose en plaques
Présente
Handi'SKI
Découverte du TANDEMSKI pour les personnes atteintes de SCLÉROSE EN PLAQUES
INITIATION GRATUITE
Jeudi 15 et vendredi 16 MARS 2018
Station de ski La Bresse-Hohneck/Labellemontagne
TANDEMSKI EN BINÔME AVEC UN MONITEUR ESF
De 9 heures à 17 heures (5 départs toutes les heures environ)
STATION 100 % ACCESSIBLE AUX PMR
RESERVATION OBLIGATOIRE
STAND D'INFORMATION SUR LA SEP SUR PLACE
www.ligue-sclerose.fr / www.sep-ensemble.fr / www.alsacep.org / www.lorsep.org
Pour tout renseignement : 07 78 66 79 59
LABRESSE | LIGUE FRANÇAISE CONTRE LA SCLÉROSE EN PLAQUES | FONDATION FDS | ESF | LORSEP | SANDOZ GENZYME

Les Bonobos, avec le Groupe Théâtral

C'est l'histoire de trois copains d'enfance - Alex l'aveugle, Dany le sourd et Benjamin le muet - qui ne tiennent pas à rester célibataires. Si nos personnages ressemblent beaucoup aux 3 singes de la sagesse, leur irrésistible envie de copuler les range définitivement dans la catégorie des Bonobos !

L'un d'eux crée un site sur lequel s'inscrivent trois femmes qu'ils vont rencontrer en speed-dating. Ils tentent de les séduire en dissimulant leurs handicaps respectifs.

Laurent Baffie brode une pièce comique, subtile et lucide, aussi drôle que touchante par moments.

Ce qui est peu commun pour une pièce de boulevard, c'est l'utilisation détournée de moyens techniques pour compenser le handicap de chaque personnage : webcam, trucage sonore, ordinateur portable créent une véritable « mécanique » du rire.

Pour le Groupe Théâtral, le challenge de cette pièce réside justement dans la réalisation de la partie technique et la fabrication de quatre décors différents.

Première partie : extraits de « Un Gars, Une Fille » par la troupe des jeunes

Réservation à la Maison de la Presse : 03 29 25 41 49

Le bénéfice de la séance du dimanche sera reversé à l'Association « Jade, ma petite pierre précieuse » pour la Leucodystrophie - syndrome Cach.

Le groupe Théâtral de La Bresse
présente

LES BONOBOS
Une pièce de Laurent BAFFIE



Convocation aux représentations

Salle Grand Ecran de La Bresse

- Samedi 17 mars	- Vendredi 6 avril
- Samedi 24 mars	- Dimanche 9 avril
- Mercredi 28 mars	- Vendredi 13 avril
- Samedi 31 mars	- Samedi 14 avril
- Mercredi 4 avril	

1ère partie : Sketches "Un gars, une fille" par la troupe des jeunes

Réservation : Maison de la Presse, Place du Champetel - 03.29.25.41.49



Nouveau chez les commerçants

Lucile Lejeune



Lucile Lejeune, psychologue clinicienne, a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son cabinet situé 37, rue François Claudel.

Titulaire d'un Master 2 de Psychologie clinique du développement obtenu à l'université de Nancy II, elle partage désormais son temps de travail entre son activité de psychologue au Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) à Neufchâteau, son activité de psychologue scolaire sur le secteur de Saint-Etienne-lès-Remiremont et son activité de praticienne libérale à La Bresse.

Consultations sur rendez-vous, pour les enfants, les adolescents, les adultes et les familles. Téléphone : 06 95 90 01 44

Portes ouvertes au Saint-Laurent

Les élèves et enseignants du groupe scolaire Saint-Laurent vous invitent à découvrir leur école et leur collège : pour tout savoir sur la pédagogie, les spécificités et les projets de l'équipe enseignante, pour visiter l'établissement et les lieux de vie, une matinée portes ouvertes est organisée samedi 17 mars, de 9 h à 12 h.

*Plus d'infos : 03 29 25 41 61
ou www.labresse-stlaurent.fr*



ACTUALITES

MLC

Du nouveau à la Ludothèque



Audrey Mougel, après de longues années de bons et loyaux services, a décidé de partir vers d'autres horizons professionnels. L'équipe de la MLC la remercie pour son travail pendant toutes ces années. Depuis le 2 janvier, elle a passé le relais à Julie Clavreul, 30 ans. Née en région Centre, elle a été animatrice et formatrice pendant de nombreuses années. Diplômée d'un brevet professionnel de la jeunesse et de l'éducation populaire et des sports, spécialisée dans l'animation culturelle, elle a eu l'occasion de vivre des expériences complémentaires avec différents publics. Installée dans les Vosges depuis plus d'un an, c'est avec plaisir qu'elle vous accueille pour partager un moment autour du jeu, qui représente pour elle un joyeux moyen de se rencontrer, d'échanger, d'être et de faire ensemble.

Dimanche en Jeu

Retrouvez-vous en famille ou entre amis pour passer un moment agréable placé sous le signe du jeu, dimanche 18 mars de 10h30 à 17h30 à la Halle des Congrès. Vous pourrez profiter de jeux géants, d'un mur d'expression, de jeux de construction et de nombreux jeux de société. Un espace sera réservé aux plus petits avec des jeux adaptés. Les enfants pourront aussi se faire maquiller et plusieurs animations ponctueront la journée. Pour la pause goûter, des crêpes et boissons vous attendront à la buvette.



MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 14 mars

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces

Semaine du 14 au 20 mars



BELLE ET SÉBASTIEN 3 : LE DERNIER CHAPITRE

Sortie : 14 février 2018 (1h30). Famille, Aventure française réalisée par Clovis Comillac avec Félix Bossuet, Tchékya Karyo, Clovis Comillac

Deux ans ont passé. Sébastien est à l'aube de l'adolescence et Belle est devenue maman de trois adorables chiots. Pierre et Angelina sont sur le point de se marier et rêvent d'une nouvelle vie, ailleurs... Au grand dam de Sébastien qui refuse de quitter sa montagne.

Lorsque Joseph, l'ancien maître de Belle, ressurgit bien décidé à récupérer sa chienne, Sébastien se retrouve face à une terrible menace. Plus que jamais, il va devoir tout mettre en œuvre pour protéger son amie et ses petits...



WONDER WHEEL

Sortie : 31 janvier 2018 (1h41). Drame américain réalisé par Woody Allen avec Kate Winslet, James Belushi, Justin Timberlake

Wonder Wheel croise les trajectoires de quatre personnages, dans l'effervescence du parc d'attractions de Coney Island, dans les années 50 : Ginny, ex-actrice lunatique reconvenue serveuse ; Humpty, opérateur de manège marié à Ginny ; Mickey, séduisant maître-nageur aspirant à devenir dramaturge ; et Carolina, fille de Humpty longtemps disparue de la circulation qui se réfugie chez son père pour fuir les gangsters à ses trousses.

Semaine du 21 au 27 mars



LA PRINCESSE DES GLACES

Sortie : 14 février 2018 (1h28). Animation, Famille russe réalisée par Aleksey Tsitsilin

Après avoir vaincu de manière héroïque la Reine et le Roi des Neiges, Gerda, la Princesse des Glaces, n'est toujours pas en paix avec elle-même. Elle rêve de revoir ses parents, enlevés autrefois par le Vent du Nord et de vivre de nouveau en famille, accompagnée de son frère Kai. C'est ainsi que Gerda et ses amis embarquent dans un voyage exaltant, plein de rebondissements afin de retrouver ses parents, faisant face à de nouveaux challenges qui ne vont pas lui rendre la vie facile. Gerda, en compagnie de Rollan, qu'elle vient à peine de rencontrer et à qui elle va donner toute sa confiance, va découvrir un ancien objet magique appartenant aux Trolls : la pierre aux souhaits. Dès lors, la légende liée à cette pierre de feu et de glace va chambouler sa vie et rien ne va se passer comme elle l'avait prévu... Gerda, réussira-t-elle à dompter les puissances magiques et maléfiques de cette pierre et à retrouver ses parents ?



L'APPARITION

Sortie : 14 février 2018 (2h17). Drame français réalisé par Xavier Giannoli avec Vincent Lindon, Galatea Bellugi, Patrick d'Assumacão

Jacques, grand reporter pour un quotidien français reçoit un jour un mystérieux coup de téléphone du Vatican. Dans une petite ville du sud-est de la France une jeune fille de 18 ans a affirmé avoir eu une apparition de la Vierge Marie. La rumeur s'est vite répandue et le phénomène a pris une telle ampleur que des milliers de pèlerins viennent désormais se recueillir sur le lieu des apparitions présumées. Jacques qui n'a rien à voir avec ce monde-là accepte de faire partie d'une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur ces événements.

Semaine du 28 mars au 3 avril



LA PRINCESSE DES GLACES

Sortie : 14 février 2018 (1h28). Animation, Famille russe réalisée par Aleksey Tsitsilin

Après avoir vaincu de manière héroïque la Reine et le Roi des Neiges, Gerda, la Princesse des Glaces, n'est toujours pas en paix avec elle-même. Elle rêve de revoir ses parents, enlevés autrefois par le Vent du Nord et de vivre de nouveau en famille, accompagnée de son frère Kai. C'est ainsi que Gerda et ses amis embarquent dans un voyage exaltant, plein de rebondissements afin de retrouver ses parents, faisant face à de nouveaux challenges qui ne vont pas lui rendre la vie facile. Gerda, en compagnie de Rollan, qu'elle vient à peine de rencontrer et à qui elle va donner toute sa confiance, va découvrir un ancien objet magique appartenant aux Trolls : la pierre aux souhaits. Dès lors, la légende liée à cette pierre de feu et de glace va chambouler sa vie et rien ne va se passer comme elle l'avait prévu... Gerda, réussira-t-elle à dompter les puissances magiques et maléfiques de cette pierre et à retrouver ses parents ?



LA FORME DE L'EAU

Sortie : 21 février 2018 (2h03). Fantastique, Drame, Romance américain réalisé par Guillermo Del Toro avec Sally Hawkins, Michael Shannon, Richard Jenkins

Modeste employée d'un laboratoire gouvernemental ultrasecret, Elisa mène une existence solitaire, d'autant plus isolée qu'elle est muette. Sa vie bascule à jamais lorsqu'elle et sa collègue Zelda découvrent une expérience encore plus secrète que les autres...



CINÉ SENIOR : LE RETOUR DU HÉROS

Sortie : 14 février 2018 (1h30). Historique, Comédie français réalisé par Laurent Tirard avec Jean Dujardin, Mélanie Laurent, Noémie Merlant

Élisabeth est droite, sérieuse et honnête. Le capitaine Neuville est lâche, fourbe et sans scrupules. Elle le déteste. Il la méprise. Mais en faisant de lui un héros d'opérette, elle est devenue, malgré elle, responsable d'une imposture qui va très vite la dépasser...

Semaine du 4 au 10 avril



MARY ET LA FLEUR DE LA SORCIÈRE

Sortie : 21 février 2018 (1h42). Animation japonaise réalisée par Hiromasa Yonebayashi avec Ruby Barnhill, Kate Winslet, Jim Broadbent

C'est l'été. Mary vient déménager chez sa grand-tante dans le village de Manoir Rouge. Dans la forêt voisine, elle découvre une fleur mystérieuse qui ne fleurit qu'une fois tous les 7 ans. On l'appelle la « fleur de la sorcière ». Pour une nuit seulement, grâce à la fleur, Mary possèdera des pouvoirs magiques et pourra entrer à Endor, l'école la plus renommée dans le monde de la magie, qui s'élève au-dessus du ciel, au-delà des nuages.

Le secret de la fleur de la sorcière se révélera à elle petit à petit...



LA CH'TITE FAMILLE

Sortie : 28 février 2018 (1h47). Comédie française réalisée par Dany Boon avec Dany Boon, Laurence Arné, François Berléand

Valentin D. et Constance Brandt, un couple d'architectes designers en vogue préparent le vernissage de leur retrospective au Palais de Tokyo. Mais ce que personne ne sait, c'est que pour s'intégrer au monde du design et du luxe parisien, Valentin a menti sur ses origines prolétaires et chiots. Alors, quand sa mère, son frère et sa belle-sœur débarquent par surprise au Palais de Tokyo, le jour du vernissage, la rencontre des deux mondes est fracassante. D'autant plus que Valentin, suite à un accident, va perdre la mémoire et se retrouver 20 ans en arrière, plus chi'ti que jamais !



LADY BIRD

Sortie : 28 février 2018 (1h34). Drame, Comédie américain réalisé par Greta Gerwig avec Saoirse Ronan, Laurie Metcalf, Tracy Letts

Christine « Lady Bird » McPherson se bat désespérément pour ne pas ressembler à sa mère, aimante, mais butée et à fort caractère, qui travaille sans relâche en tant qu'infirmière pour garder sa famille à flot après que le père de Lady Bird a perdu son emploi.

LE DOSSIER



“ Vous permettre de vivre en sécurité à La Bresse, c'est notre priorité en tant qu'élus municipaux. La police municipale est au cœur de l'action dans ce sens.

Ce service est assuré par deux policiers municipaux, Cyril Laroche et Patrick Bravin. Vous les voyez certainement aux abords des écoles, parfois au bord des routes, ou dans leur bureau à l'entrée de la mairie.

Ce dossier est l'occasion de faire plus ample connaissance avec eux, de découvrir leurs missions de proximité qu'ils exercent en parfaite collaboration avec la gendarmerie et l'équipe municipale.

Bonne lecture !
Hubert Arnould, Maire de La Bresse



LE DOSSIER

Bon, je reconnais, le métier de policier ne m'a jamais attiré. Des gens qui jouent les gros durs, protégés par l'uniforme et le képi, et vous attendent au tournant pour vous mettre des PV sans que vous ne puissiez répliquer... très peu pour moi. Se faire détester, voire agresser par des petits caïds en mal de reconnaissance, non merci ! Déjà qu'autrefois, en centre aéré, je détestais « faire la police » auprès des enfants agités...

Alors quand, pour les besoins du dossier de « La Bresse Infos », je me prépare à passer une journée en immersion avec les policiers municipaux, je me dis qu'il faut absolument ranger tous ces clichés au placard et découvrir d'un œil neuf ce service. Et j'ai bien fait, car le métier n'a pas grand-chose à voir avec l'image que je pouvais en avoir...

Tout commence donc à 7h30, dans le bureau minuscule situé à l'entrée de la mairie. Cyril Laroche, le chef de service, découvre le courrier du jour. Parmi celui-ci, une demande d'ouverture de buvette pour une manifestation nécessite de rédiger un arrêté municipal que le maire signera ; le service Urbanisme a envoyé une copie d'un permis bois accordé, la police devra vérifier sur le terrain que le volume de bois coupé a été respecté et que le



terrain a été laissé dans un bon état ; un nouveau dossier, la DECI (défense extérieure contre l'incendie), précédemment géré par les pompiers, est maintenant du ressort de la commune, et la police va préparer les arrêtés.

À l'arrivée de Patrick Bravin, le second policier municipal, un point rapide est fait sur les dossiers du jour. Évidemment, il ne s'agit pas d'enquêtes criminelles, mais dès que quelqu'un vient se plaindre à la police, elle agit en conséquence. Hier soir, par exemple, une dame a signalé un problème d'insalubrité publique, avec une zone couverte de déjections canines. Cyril demande donc à Patrick de faire un tour à l'emplacement désigné pour constater le problème.

Vidéoprotection

La municipalité réfléchit sérieusement à la possibilité d'installer des caméras de surveillance au centre-ville. Des projets sont actuellement étudiés : vous en serez informés quand ils seront plus concrets.



Mais avant cela, direction les écoles pour encadrer l'arrivée des élèves. À 8 heures, nous voilà donc devant le collège Saint-Laurent. Patrick se place près du passage piéton, pour sécuriser la traversée des élèves et s'assurer que les bus scolaires puissent stationner sur les places qui leur sont réservées. Ce matin, c'est assez calme, les voitures sont disciplinées et Patrick n'a pas besoin d'intervenir. Mais certains jours, c'est plus compliqué, notamment le vendredi soir avec la sortie de l'internat.

Juste après l'école privée, c'est l'heure d'ouverture de l'école publique. Vers 8h15, nous nous dirigeons donc vers la rue de la Résistance. Cette présence aux entrées et sorties d'écoles présente beaucoup d'avantages : la police est visible, ce qui augmente le sentiment de sécurité, elle se fait connaître de la population, elle discute avec les gens ce qui permet de prendre des informations et d'entendre les remarques des habitants.

Ces rôles de visibilité et de prise d'informations sont très importants, comme Patrick me le confirme en repartant de l'école : tout en faisant un tour à pied dans la ville, notamment vers l'Office de Tourisme et la halle patinoire, il est attentif à ce qui se passe un peu partout, pour en rendre compte ensuite auprès du Maire.



On s'arrête ensuite dans la rampe de l'Hôtel de ville, au croisement avec la rue du Petit Bois. C'est un point assez dangereux, car depuis bientôt un an que la circulation est en sens unique montant dans la partie haute, des voitures continuent de prendre le sens interdit. De plus, le stop de la rue du Souvenir est souvent grillé. Les policiers s'y placent souvent, à la demande du maire, pour faire respecter les nouvelles mesures de circulation. Je me dis que je vais enfin voir le policier se transformer en shérif qui fait trembler ses victimes avec son carnet de PV ! D'autant qu'après moins de deux minutes de présence, une voiture sort d'un garage et prend le sens interdit. Le policier interpelle la voiture, vérifie les papiers de la conductrice et lui explique pourquoi il l'arrête. Visiblement, la conductrice, résidente secondaire, n'avait pas remarqué le changement. Contrairement aux chauffards qui prennent délibérément le sens interdit depuis le haut de la rue, avec des panneaux immanquables, elle semble de bonne foi et Patrick lui rappelle simplement la loi. Pour le shérif, on repassera... Comme me le répèteront les deux policiers municipaux tout au long de la journée, la prévention et l'explication passent bien avant la répression.

Il est 9 heures, et on repasse par la mairie. Cyril vient d'avoir plus d'informations concernant un accident qui a eu lieu la semaine dernière. Il pourra en rendre compte au maire et, croisées avec d'autres données, ces informations pourront toujours servir dans d'autres affaires.

On repart pour un tour en voiture, cette fois. Comme tout à l'heure, le policier met à profit les déplacements pour vérifier les petites anomalies sur la voie publique : panneaux manquants ou endommagés, trous dangereux dans la chaussée, barrières

LE DOSSIER

de protection cassées. Ces constatations sont ensuite transmises au maire et aux services techniques municipaux. Selon lui qui a un peu baroudé avant d'être nommé à La Bresse (Lyon, Annemasse, Thann), quasiment tout est en bon état ici, grâce notamment à l'excellente réactivité des services techniques. De même, il trouve que la ville est calme, qu'il y a peu d'infractions, que les Bressauds sont disciplinés.

On se rend donc sur les lieux du signalement d'insalubrité, pour constater et prendre des photos. Le témoin sera reçu en mairie plus tard dans la journée, la police aura donc des éléments matériels pour donner suite au signalement.

Quelques minutes plus tard, en bas d'un immeuble, un scooter fait réagir Patrick : il n'est pas immatriculé, peu d'éléments permettent de l'identifier. Le policier relève le numéro de la carrosserie, dans le but de demander à la gendarmerie le nom du propriétaire et de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un scooter volé. Vérification faite, ce scooter avait été volé, puis retrouvé et rendu à son propriétaire, mais celui-ci n'avait pas encore remis la plaque d'immatriculation. Cyril passera donc un petit coup de fil au propriétaire pour lui rappeler cette obligation.

La destination suivante est la Trésorerie de Cornimont, pour déposer et reprendre des documents comptables de la ville. Ce n'est pas une attribution particulière de la police municipale, mais, comme dans toutes les petites villes, les missions de chaque service sont élargies.

Saison hivernale oblige, le détour par Belle-Hutte s'impose. Les jours de forte affluence, les policiers y passent même la journée complète, en complément d'un peloton de gendarmerie : le stationnement étant difficile, certains préfèrent se garer n'importe où sans réfléchir aux gênes occasionnées. Le travail est donc partagé entre gendarmes et policiers : nos agents s'occupent des stationnements devant les portes de



garage, devant les poteaux incendie, sur les bords de route interdits au stationnement, où une voiture arrêtée gênerait la circulation, par exemple en empêchant les cars de passer. Des mises en fourrière interviennent donc régulièrement.

Mais ce matin, rien à signaler, donc on redescend au centre. Il est 11 heures quand Patrick propose un nouveau « point fixe » : il gare sa voiture à côté de la caserne des pompiers, d'où il a une bonne visibilité sur le stop de la rue des Combes (à côté du Super U) et sur la circulation rue Paul Claudel. Outre les comportements à risque comme le téléphone au volant, il peut contrôler le fait que les voitures venant du stop ne franchissent pas la ligne blanche pour tourner à gauche.



40 m





Une dernière courte patrouille permet de vérifier notamment les problèmes de stationnement : rue de la Clairie, une voiture est garée sur un trottoir, en partie sur un passage piéton. C'est passible d'une contravention à 135 €, mais le policier estime que ça ne représente pas une gêne réelle : il ne sanctionne pas. Quelques mètres plus loin, un autre véhicule stationne complètement sur le trottoir, les piétons qui voudraient emprunter le trottoir sont obligés de passer sur la route. Encore une fois, la tolérance est de mise, car le trottoir s'arrête quelques mètres plus loin : les piétons sont quand même obligés de marcher sur la route...

De nouveau, l'image du shérif est mise à mal ! D'ailleurs, aucun PV ne sera dressé dans la matinée alors qu'en étant un peu rigide, les occasions auraient été nombreuses : stationnement, non-respect de priorités aux passages piétons, oubli de clignotants, etc. La prévention, la pédagogie avant tout ! Et quand ça ne suffit pas, il faut en passer par la répression.

Mais à La Bresse, il semble être de coutume de contester un PV ! Preuve qu'il faut encore de la pédagogie pour que les gens respectent le code de la route ! D'ailleurs, à peine sommes-nous rentrés à la mairie qu'une personne appelle pour se plaindre d'un PV qu'elle a reçu « injustement ». Cyril retrouve la photo de l'infraction : la

voiture est stationnée sur un trottoir, sans possibilité pour un piéton de passer. Le policier propose donc un rendez-vous pour expliquer, photo à l'appui, les problèmes posés par cette infraction et rappeler le code de la route. Pas question toutefois de « faire sauter » une contravention établie : elle est entrée directement dans un système national sécurisé, donc impossible à retirer. Et les PV ne sont pas là pour enrichir les communes : seulement 2% des montants payés peuvent revenir à la commune (sous réserve qu'elle effectue les démarches nécessaires pour réclamer cette part généreuse). Cyril explique également que quand il doit qualifier une infraction, il essaie autant que faire se peut de la minimiser, de la faire entrer dans une catégorie moins coûteuse pour le contrevenant que l'infraction réelle...

La police des animaux !

Divagation d'animaux

Si un animal est découvert divagant dans la rue, la police va essayer de le capturer et de l'identifier grâce à son lecteur de puce. Si l'animal est enregistré dans le fichier national d'identification, il pourra être restitué à son propriétaire. Dans son rôle de proximité, la police municipale préférera rappeler la loi au maître (les animaux doivent être tenus en laisse en agglomération) plutôt que de le verbaliser..



Chiens dangereux

Les chiens classés « dangereux » doivent obligatoirement être déclarés en mairie. La police municipale vérifie toutes les pièces du dossier (formation suivie par le propriétaire, assurance, vaccination...), puis transmet le dossier à la préfecture. Le registre tenu en mairie est consultable par la gendarmerie.

LE DOSSIER

Il est 11 h 15, et tandis que Patrick prend la direction des écoles pour la sortie méridienne, Cyril me présente le reste de l'activité du service. Toute action est enregistrée dans un logiciel... ce qui paraît bien bureaucratique me permet en tout cas de me faire une idée précise du travail des policiers.



Au niveau administratif, ils s'occupent notamment des affichages officiels, de la rédaction d'arrêtés de circulation qu'ils feront ensuite respecter sur le terrain, et de réponse aux courriers. Ce matin par exemple, suite à la plainte écrite d'un riverain, Cyril termine un courrier de rappel des règles pour le voisin qui n'entretient pas sa propriété : la loi impose un entretien, notamment un débroussaillage des terrains situés en agglomération. Bien entendu, il a constaté le problème en prenant des photos sur place. Une autre procédure qu'il terminera dans l'après-midi, c'est celle d'un stationnement abusif, pour une voiture laissée à l'abandon

depuis près de 8 mois. Après les constatations, les courriers puis les mises en demeure, la transmission de la procédure au tribunal, la voiture a été mise en fourrière. Devant l'absence de réponse du propriétaire, le tribunal a finalement ordonné la destruction du véhicule.

Mais l'essentiel des autres missions de la police reste un travail de terrain : des contrôles, comme ceux pour les permis bois, ceux des logements inoccupés ou inhabitables (pour que les propriétaires ne paient pas de taxe d'habitation dessus), ceux du marché dominical (étiquetage défaillant, non-respect des horaires, voire contrôle des balances) ; les interventions sur les manifestations, dans le cadre du plan Vigipirate ; les accidents de la circulation, pour lesquels les policiers sécurisent la zone, régulent la circulation et aident aux constats amiables ; les comportements suspects, avec des contrôles d'identité et une vigilance particulière, en lien avec la gendarmerie et les services sociaux...

Il est aussi question d'incivilités. Pour des dépôts sauvages d'immondices, il y a constatation, enquête (euh... oui, les policiers vont bien fouiller les déchets !), et quand on parvient à en trouver les auteurs, des amendes de 68 à 1500 €.

En cas de dégradations (notamment dans les WC publics en période de vacances scolaires), les policiers constatent, informent les services techniques et le maire, procèdent à une enquête de voisinage et accroissent leur vigilance. Les feux de végétaux sont plus compliqués à gérer, car cette pratique est ancrée dans les mentalités, et bien que ce soit interdit, les rappels à la loi sont généralement infructueux...





De même, les différends entre personnes sont difficiles à régler. Les plus fréquents sont dans les services publics (RME, Poste...), où les policiers vont au minimum séparer les individus et essayer de régler le conflit à l'amiable... ce qui est loin d'être évident dans les conflits de voisinage dont l'origine, surtout à La Bresse, est parfois très lointaine et dépasse de loin les reproches du jour !

D'autres procédures nécessitent l'intervention des policiers municipaux : quand les pompiers ont besoin de forcer une porte, ils doivent être présents pour vérifier qu'ils ne font aucun dégât supplémentaire. De même, lors d'un décès suivi d'une crémation, les policiers doivent vérifier l'identité du défunt avant la fermeture du cercueil et la pose des scellés. Ils sont donc les derniers à voir le corps... Devant mon air interrogatif, Cyril m'explique que, même si ça n'est jamais arrivé à La Bresse, il pourrait y avoir une urne ou des objets en plus du corps du défunt. Autant d'interdictions légales qui s'ajoutent à l'obligation pour la police de vérifier les agréments de la société de pompes funèbres, de son personnel et de son véhicule, et l'autorisation de transport de corps.

Dans un autre registre, la police municipale est aussi sollicitée lors de pollutions dans les cours d'eau, ou encore pour des opérations de déminage. L'année dernière, c'est arrivé à trois reprises : quelqu'un a trouvé des munitions en vidant la maison d'un parent décédé ; un obus a été découvert en forêt, et un autre lors de travaux dans le sol, au centre-ville. La police doit donc établir un périmètre de sécurité et monter un dossier auprès de la sécurité civile à Épinal, qui missionnera le centre de déminage de Colmar.

Enfin, le « service d'honneur » est aussi de leur ressort : ils organisent les manifestations patriotiques (11 novembre, 8 mai, 5 décembre...), assurent le protocole et mettent en place la sonorisation et la gerbe.

Voisins vigilants

La municipalité, accompagnée par la police municipale et en collaboration avec la gendarmerie, souhaite mettre en place le dispositif « Voisins vigilants » dès le printemps.

Il s'agit d'une démarche de participation citoyenne consistant à sensibiliser les Bressauds et à les associer à la protection de leur environnement. Prioritairement mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Chaque quartier aura son référent, qui pourra échanger des informations avec la police municipale.

Pour découvrir ce dispositif, une réunion publique d'information aura lieu jeudi 29 mars à 18 h, à la salle des fêtes.

Finally, the job of municipal policeman is quite far from the image that I had... Their first concern is of course the security of everyone, and their best method is proximity with the inhabitants. Mediation and pedagogy are their favorite tools, and that, from the youngest age (they have them pass the « pedestrian permit » then the bicycle permit to primary school pupils). But sometimes, they also sanction, which is not done with a good heart, as the two policemen emphasize in chorus!



40 : c'est le nombre de personnes qui ont souscrit à l'opération « Tranquillité vacances » en 2017

46 : c'est le nombre de PV dressés en janvier 2018

564 : le nombre d'arrêtés municipaux et délibérations affichés par la police

1714 : c'est le nombre d'infractions que les policiers municipaux peuvent sanctionner

ERRATUM

Dans notre précédent dossier sur l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc, à la page 14, toute une partie a été oubliée à la correction. Nous présentons nos excuses à la famille d'André Mengin et à l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc pour ces erreurs et oublis.

Il fallait lire...

« En 1970, André Mengin, un ancien de la fanfare, décide de la remettre sur pied. À force de détermination et de volonté, de nombreux jeunes se mettent à la musique, et la fanfare donne ses premières auditions en 1972 et deviendra l'Harmonie Jeanne d'Arc en 1987.

Après avoir ouvert ses portes aux femmes pour la première fois courant des années 70, l'Harmonie Jeanne d'Arc donne cette fois sa baguette à Sylvie Blondeau, qui mènera la danse de 1991 à 1994.

À la fin des années 90, Luc Lahalle, va marquer l'histoire de l'harmonie tout d'abord en la renommant Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc (OHJA), puis en créant l'orchestre Junior en 1994, et enfin en insufflant une dynamique de concours : premiers prix en 1998-2000 et 2001 faisant passer l'harmonie du rang de 2^e division 2^e section à celui de 1^{re} division 1^{re} section. »

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

En ce 5 février, jour où nous vous écrivons, notre espérance est que la saison hivernale et les semaines des vacances d'hiver qui se profilent soient aussi prolifiques en activité que celles de la période des fêtes.

Le début de l'année est le moment des orientations budgétaires, le moment de faire des choix dans les projets à réaliser. Les différentes commissions se réunissent afin d'estimer le fonctionnement et de préparer les investissements. L'élaboration du budget sera encore cette année compliquée à boucler.

Les travaux, besoins divers et projets ne manqueront pas.

Comme nous l'avons souvent répété, pas de projet pharaonique : nos priorités resteront dans le nécessaire et l'utile.

Pour exemple, nos projets de voiries peuvent paraître onéreux aux yeux de certains, mais notre volonté est de ne pas se satisfaire, comme on a pu le faire par le passé, d'un travail de surface. Pour mener à bien tous ces travaux nous espérons ne pas nous retrouver une nouvelle fois face à des chantiers d'une ampleur aussi importante, notamment financière, comme les travaux de la toiture du complexe des Proyes, ou de travaux de voirie imprévus comme l'effondrement de la route des Bouchaux.

Des affaires anciennes sont sur le point de se finaliser, des provisions décriées récemment seront nécessaires au règlement d'un litige datant de 2011 avec un ancien agent. Encore une bonne raison d'être prudent dans la gestion municipale ...

Une information concernant les rythmes scolaires des écoles maternelle et primaire : Les représentants des parents d'élèves au conseil d'école ayant voté dans un premier temps un rythme différent pour la maternelle et le primaire, une enquête auprès des parents a été réalisée par les enseignants leur demandant leur avis sur les rythmes scolaires : 4 jours ou 4,5. Les élus valideront le souhait exprimé par la majorité des parents d'élèves. La décision finale reviendra de toute manière à l'Inspection d'académie.

Enfin, février, est le mois des jeux olympiques d'hiver, nous serons comme vous, tous derrière les athlètes français, bien sûr les vosgiens et tout particulièrement Delphine CLAUDEL.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

VOSGELIS reprend son programme d'investissement sur notre commune...

...cela devrait effectivement permettre d'accueillir de nouveaux habitants, des jeunes couples dont le budget est limité et souhaitant s'installer sur notre commune.

Pour ne parler que de notre commune, La Bresse. Les services à la personne existent depuis plusieurs années: crèche, accueil périscolaire et hors temps scolaire, services à la personne, médecins...déplorons tout de même la fermeture prématurée pour 2018 de notre collège public ayant eu pour effet un glissement, dès les rentrées 2016 et 2017 d'élèves du public vers le privé et un dossier maison de santé qui, 3 fois hélas, ne sera pas concrétisé; il aurait permis d'anticiper les départs en retraite de médecins, et de proposer d'autres services en matière de santé aux habitants.

Côté écoles, la fermeture de classes au Groupe Scolaire du Centre n'ont-elles pas été annoncées? Mr le Maire, vous avez sans aucun doute actionné la loi Montagne, et avec elle, la motion votée au tout dernier congrès de l'Association Nationale des Elus de la Montagne, en l'occurrence le respect de la spécificité montagne en matière de scolarité! Notre commune, reconnue pour son cadre de vie, doit rester attractive pour de nouvelles familles. La pérennité d'école et collège publics en est un levier au même titre que les services à la personne.

Ce qui devient également critique, ce sont les bâtiments communaux restés vides: la cure, l'Accueil, et bientôt notre collège. Ajoutons à cela, les terrains de la Clairie dont l'acquisition devait permettre la construction par Vosgelis d'une résidence (25 appartements) calquée sur celle des Sapins. L'objectif, permettre à nos aînés de passer le moins brutalement possible de leur habitation principale à la maison de retraite. Un réel programme social. Les travaux devaient démarrer au 1er trimestre 2014. Ils n'ont malheureusement pas pu aboutir. Trop de bâtons dans les roues!

Certes le nombre de personnes en attente d'un logement est en diminution, il est encore de 22, 35 en 2014. Depuis, les demandes ont évolué, et las d'attendre, certains se sont tournés vers le parc de logements privés ou sont rentrés en maison de retraite. Preuve en est que l'accession à la propriété n'est pas du ressort de toutes les bourses et qu'il est important qu'une offre de logements, au centre, et à loyers modérés existe pour ces personnes.

C'est dans ce sens que fin 2017, nous avons été agréablement surpris d'apprendre que le programme « bâtiments sociaux » que nous avons travaillé avec VOSGELIS reprenait sur les terrains ex LOPOFA. C'était le 2ème volet du programme de développement de logements à loyers modérés, le 1er étant la résidence des Bouleaux. Une simple inversion du calendrier?

Communauté de Communes des Hautes Vosges;

Poursuivre le développement de notre Massif des Hautes Vosges, tant au niveau local que national, c'est bien de la responsabilité d'élus, mais pour cela, il est nécessaire voire obligatoire qu'il soit cohérent et unitaire. La CCHV en est une carte, jouons là, ne l'abandonnons pas, redistribuons plutôt le jeu.

L'objectif de nos ex communautés, dès leur construction n'était-il pas de développer, gérer, rendre attractif notre territoire qu'est le massif des Hautes Vosges? Le travail a été mené, réalisé en faisant fi des clivages politiques, car pour celles et ceux qui les géraient, le moteur en était le bien vivre de ses habitants et son développement tant économique, touristique, sportif et culturel. Alors, poursuivons ce travail, mais attention pas sans en mesurer l'impact fiscal pour nos concitoyens!

NB: Cet article a été déposé le 7 février pour publication début mars et permet à la majorité d'au moins 15 jours pour y répondre.

Les élus du groupe minoritaire

OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Jusqu'au 11 mars, l'Office de Tourisme sera ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h et les dimanches de 9h30 à 12h30

Et à partir du 12 mars, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermé jeudi matin et dimanche.

Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net

Salon « Vins & Terroirs » 2018

L'Office de Tourisme organise la 18^e édition du Salon « Vins et Terroirs » les 23, 24 et 25 mars à la Halle des Congrès de La Bresse. Horaires d'ouverture : vendredi de 17h à 20h – samedi de 10h à 20h - dimanche de 10h à 19h

Les viticulteurs fidèles venus des principales régions viticoles de France comme la Bourgogne, le Languedoc, le Jura, la Loire, l'Alsace, la Champagne, le Sud-Ouest et même la Savoie seront présents.

Les producteurs vous feront découvrir ou redécouvrir : escargots, foie gras, salaisons artisanales, pâtes fraîches, fromages, pain d'épices, macarons, tuiles amandes, épices et herbes aromatiques, confitures, bonbons artisanaux bio, bière pression et en bouteilles, thés, tisanes, savon à base d'huile d'argan et au lait d'ânesse, jus de gingembre et hibiscus, huiles de noisette et de noix, sirops et coulis naturels, lentilles AOP, cognac, pineau des Charentes.

À noter la présence cette année de la Belgique avec la fédération touristique de la Province et la ville de Durbuy.

Animations proposées :

- Notre animateur Fabio Torrisi vous fera vivre en direct ce salon
- Démonstrations culinaires samedi et dimanche après-midi par le restaurant Le Diamant de La Bresse
- Découverte des vins avec Nadège, œnologue
- Exposition de photos sur le thème de la gastronomie par Marc Fulgoni, photographe
- Espace jeux pour les enfants
- De nombreux lots à gagner

Entrée libre (vente de verres de dégustation à l'effigie de La Bresse : 2 €)

Une petite restauration sera possible tout à long du week-end (viennoiserie, pâtés lorrains, tartelettes, crêpes...) et formule « repas chaud » le dimanche midi sur réservation.

Plus d'infos à l'Office de Tourisme.



Votre avis sur les stations des Vosges en hiver nous intéresse !

Un peu, beaucoup, passionnément... Comment aimez-vous la vie en Vosges dans nos stations en hiver ?

Aidez-nous à mieux vous satisfaire en répondant à notre petite enquête et tentez de gagner l'un de nos nombreux lots* !

Vous attendez le bus, votre tour au supermarché, le début de votre film ou vous êtes tout simplement fan du dernier tee-shirt « La vie en Vosges », ce questionnaire ne vous prendra que quelques minutes !

En bref, je clique, vous cliquez, nous cliquons :

* Goodies « La vie en Vosges »



Votre avis sur
**LA VIE EN
VOSGES**
en **HIVER**

Agenda des manifestations

L'agenda des manifestations pour février-mars est disponible à l'Office de Tourisme et en téléchargement sur www.labresse.net

Promotion de vos manifestations

L'Office de Tourisme propose à tout organisateur de manifestation(s) d'utiliser un nouvel outil mis en place par Lorraine Tourisme. Il s'agit d'un formulaire à compléter en ligne afin de diffuser largement vos informations par l'intermédiaire de la Base de données Régionale SITLOR (diffusion sur www.sortir.vosges.fr par exemple).

Nous vous invitons à vous connecter sur ce site :

<https://widget.tourisme-lorraine.fr/manifestation/6> et à vous créer un compte sur cet outil.

Séverine se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire





Plus que vos paroles, vos mots vous engagent.

Toutes prestations d'assistance à l'écriture

- Laurence Vanhaeren, Écrivain public
- Animatrice d'ateliers d'écriture
- Membre SNPCE

www.laudelavallee.com

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Vacances de février - jusqu'au 9 mars

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi	14 h à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
Mardi	10 h 30 à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h	15 h à 19 h	De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	10 h 30 à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
Vendredi	14 h à 21 h 30	15 h à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 19 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 18 h	10 h à 12 h	De 9 h et 9 h 30

Horaires à partir du 10 mars

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi			
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h 30	16 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h et 9 h 30

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

Horaires patinoire

Ouverture jusqu'au 18 mars

	Vacances scolaires Jusqu'au 11 mars 2018		Hors vacances	
	Tout public	Spécial -10 ans	Tout public	Spécial -10 ans
Lundi	10 h 30 - 20 h	9 h 30 - 10 h 30	Fermé	
Mardi	14 h - 19 h		Fermé	
Mercredi	14 h - 19 h		14 h - 19 h	
Jeudi	14 h - 19 h		Fermé	
Vendredi	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30	Fermé	
Samedi	14 h - 19 h		14 h - 19 h	
Dimanche	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30

« Spécial -10 ans » : créneau réservé exclusivement aux enfants de -10 ans et leurs parents avec animation ludique

KARAM'ELLE

Nouvelle collection
printemps à découvrir !
(du 36 au 52)



5, Place du Champstel - 88250 La Bresse

DANS LE RETRO

La Bressaude

L'alphabet des skieurs (pas tout à fait dans l'ordre)

Le Ski Club révisait ses gammes en janvier et notamment l'alphabet :

A comme Avion de chasse et Adrien Mougel, vainqueur de la Risouxloppet et de la Dolomitenlauf sur le circuit des courses longue distance...

D comme Direction les J.O. pour Delphine Claudel qui assure en Ko sprint et au Tour de Ski, part en Coupe du Monde U23, et finalement en Corée du Sud en février !

M comme Majestueuse Maëla Didier, double championne de France en saut spécial et en combiné nordique.



E comme Époustouflante Estelle Mougel qui décroche 3 fois l'or sur 2 Coupes de France et 2 participations en IBU CUP - biathlon international.



M encore comme Monstrueux Martin Botet et Mattéo Correia qui remportent la Trace, entre autres performances, puisque Mattéo se classe 3^e U16 en national aux Tuffes, gagne la Nordique des Crêtes, et 1^{er} U16 aux Glières, et Martin remporte les biathlons régionaux en U14.

S comme Sensationnel Stevenson Savart vainqueur U18 de la Trace.

A encore comme Abracadabrante Amandine Mengin qui gagne la Trace et la Nordique des Crêtes dans sa catégorie, et tourne fort en biathlon aussi.

P comme Prodigueuse Paula Botet, championne du massif en biathlon, multi-qualifiée en IBU CUP jeunes et qui y décroche même une 13^e place alors qu'elle n'est que « jeune 1 » !

et enfin SC comme Super Club et Super Coureurs, car tous sont grandement méritants !

Qualifications à la section tir

Maryline Grandemange et Fabrice Nicolas se sont tous deux qualifiés pour les championnats de France de tir en salle qui se sont déroulés à Tarbes du 5 au 10 février dernier. Les deux tireurs ont défendu leurs chances dans deux disciplines : l'arbalète et la carabine 10 mètres.



Trophée du Rainkopf

La 3^e édition du Trophée du Rainkopf, course de ski alpinisme, était organisée fin janvier par La Bressaude Montagne Escalade. Cette année, départ et arrivée avaient lieu à la station La Bresse-Honeck. Étaient proposés deux parcours individuels (650 ou 1450 m de dénivelé positif) et un parcours par équipe. Cette année, la compétition servait de support pour les championnats belge et portugais de ski de montagne.



La neige étant tombée in extremis, les 77 compétiteurs ont pu parcourir 6 montées, dont 2 au sommet du Rainkopf et 2 sur la tête d'Artimont. Lionel Claudepierre s'est imposé devant Guillaume Pierrel et Johan Poirot. Chez les femmes, Élise Perrin a été la plus rapide, tandis qu'Anouk Doore, sacrée championne de Belgique, prend la 2^e place suivie de Betty Poirot.

Les compétiteurs et les 40 bénévoles se sont ensuite retrouvés pour partager un repas chaud à la station.

Sur les podiums

En janvier, La Bressaude a placé 37 sportifs sur les podiums :

- 25 places de 1^{er}
- 3 places de 2^e
- 9 places de 3^e

Les plus nombreux sont à mettre à l'actif de :

- | | |
|--|--|
| ■ Estelle Mougel : 3 fois 1 ^{re} | ■ Amandine Mengin : 2 fois 1 ^{re} |
| ■ Yoan Spénle : 3 fois 1 ^{er} | ■ Adrien Mougel : 2 fois 1 ^{er} |
| ■ Mattéo Correia : 2 fois 1 ^{er} et 1 fois 2 ^e | ■ Martin Botet : 1 fois 1 ^{er} et 1 fois 2 ^e |
| ■ Paula Botet : 2 fois 1 ^{re} | |

La Bressaude (suite)

Excellents résultats en athlétisme

En cross, Claire Mougel décroche le titre de championne des Vosges Seniors et termine 7^e en quarts de finale (championnat des Ligues), Philippe Vaxelaire remporte les 2 courses départementale et régionale en catégorie V3, et Pierre Galbourdin est sacré vice-champion régional en juniors. Ainsi, à l'entame des demi-finales, les seniors dames du COHM sont classées 2^e et les juniors 3^e.

En marche, Eliott Cahon est devenu champion des Vosges minimes en 1000 m en salle.

Et le cadet Yoan Spenlé signe un saut en hauteur sensationnel à 1,98 m, ce qui fait de lui le leader régional et lui assure surtout une huitième place au niveau français !

Voilà une belle amorce hivernale pour nos athlètes !



Du côté de la moto

Course du Touquet

Le 28 janvier une équipe de guerriers à 2 roues est partie se mesurer au gratin mondial lors de l'Enduropole du Touquet. Thomas Jolly, Yohan Peltier et Julien Perrin ont pris le départ avec les 1200 autres participants. Pour la première fois, ils ont concouru sur cette épreuve sans pluie, ce qui n'a pas manqué d'accroître encore leur expérience en matière de sable qui colle davantage sur les lunettes, qui obstrue le refroidissement des machines et les fait surchauffer. Forts de cette nouvelle expérience, nos trois aventuriers finishers promettent de revenir l'an prochain pour viser au minimum un top 100 qui leur tendait les bras.

Pensée pour Laurent Poirot

Impossible de parler moto ici sans une pensée pour Laurent Poirot, le copain motard de toujours, emporté bien trop tôt par son amour de la montagne. Ludivine, Romain, Kiki et toute votre petite famille, La Bressaude se joint à vous pour partager toute votre douleur.



Moment festif à la maternelle La Tourterelle



La nouvelle année a bien commencé avec un moment de convivialité et de partage. C'est avec un grand plaisir que les 3 classes se sont réunies pour déguster la traditionnelle galette des rois, ronde et dorée, la fève soigneusement cachée.

Pour l'occasion, chaque enfant a fabriqué une couronne et a chanté « Qui mangera la galette ? » pour les tout-petits et petits et « J'aime la galette » pour l'ensemble des classes.

Fête du ski scolaire

Comme chaque année, les élèves des écoles du Centre et de Saint-Laurent bénéficient de cours de ski alpin et nordique. Pour clôturer ces séances, une fête a été organisée le 5 février pour l'école Saint-Laurent et le 6 février pour l'école du Centre sous un soleil radieux à la station La Bresse-Hohneck, où chacun s'est vu remettre une distinction. Ce moment convivial s'est terminé par une collation en présence des moniteurs de l'École de Ski Français, des enseignants, d'un représentant de l'Inspection de l'Éducation nationale de Gérardmer, des parents et des élus.



DANS LE RETRO

Retour sur la grève nationale du 30 janvier 2018.

La réalité du fonctionnement d'un EHPAD est pratiquement insaisissable du grand public, noyé sous une cascade d'informations contradictoires et d'affirmations péremptoires. On parle dans les médias de négligence, pire de maltraitance dans nos établissements ! J'attire l'attention sur ces mots que l'on utilise abusivement, sans discernement, et dont on ignore « le sens propre », mais qui font sensation. Ainsi, devient-il entendable que les personnels exercent quotidiennement un rapport de pouvoir ou de domination sur leurs victimes dépendantes et sans défense... Interprétation honteuse et bien réductrice du travail accompli quotidiennement par les professionnels paramédicaux. Les EHPAD manquent certes de moyens humains, mais il n'est pas question de tomber dans le « misérabilisme » ! Il faut être



attentif au respect des résidents accueillis ainsi qu'à la qualité de vie au travail pour les personnels. L'un ne va pas sans l'autre, et à ce titre, il faut saluer l'engagement des professionnels au service du bien-être de chaque résident. Certes, tout n'est pas parfait, car il faut composer avec de multiples contraintes. Malgré cela, j'entends beaucoup plus d'éloges que de reproches de la part des résidents, notamment concernant la bienveillance des personnels, même s'ils regrettent légitimement qu'ils ne soient pas assez nombreux. Dans le même ordre d'idée, on met souvent en avant les difficultés de gestion des EHPAD. On aborde les effets, mais on occulte les causes qui les produisent. Alors il est facile de poser le constat qu'une institution est défailante... mais demandons-nous qui induit réellement cette insuffisance. Ce que nous donnent les financeurs n'est pas le « juste prix » qui correspond à un besoin de prise en charge, ils nous donnent ce qu'ils « peuvent payer » ! Il ne faut pas se méprendre, le déficit de moyens à destination des EHPAD est le résultat d'une absence de volonté politique de l'exécutif qui n'est pas le fait des établissements et dont les financeurs départementaux ne peuvent endosser la responsabilité. Le mouvement de grève du 30 janvier était l'occasion de faire entendre

l'exaspération forte dans les EHPAD et les personnels se sont largement mobilisés pour demander à Madame Buzyn, ministre de la Santé, d'agir ! Il était question de dénoncer la baisse des dotations soins et dépendances, insuffisantes pour prendre en charge correctement les personnes et couvrir l'évolution des dépenses. Problématiques auxquelles est venue

s'ajouter l'annonce de la suppression abrupte des emplois aidés fin 2017. Ces mesures cumulées ont et auront des conséquences sur les effectifs, les conditions de travail des agents et par effet de domino, sur les prises en charge des personnes accueillies. C'est dans cette triste perspective que l'ensemble de la profession a pour la première fois fait bloc pour demander le retrait des deux décrets du 21 décembre 2016 induits par la Loi d'adaptation au vieillissement du 28 décembre 2015. Dix ans

de débats stériles et autant de commissions, des linéaires de rapports, d'avis d'experts... et finalement, une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, qui, faute de moyens, ne répond pas au défi du choc démographique ! En septembre dernier, la députée Monique Iborra, dans le cadre d'une mission « flash » sur les EHPAD – conduite à l'Assemblée Nationale – rendait une analyse alarmante au sujet de l'impact de la réforme de la tarification et pointait les difficultés rencontrées par les gestionnaires publics. Rapport resté lettre morte ! Il est une certitude, la France comblera difficilement son retard en comparaison à des pays comme l'Allemagne, l'Autriche ou l'Espagne en matière de politique du grand âge, cela parce que des dispositifs spécifiques et globaux de prise en charge de la dépendance n'ont pas été suffisamment anticipés. Cependant, j'ai la conviction que la mobilisation de toutes les parties prenantes au mouvement, salariés, associations, familles et résidents, a participé à l'éveil des consciences. Le système actuel a atteint ses limites. La page qui s'est écrite ne sera pas tournée si aisément sans une avancée sociale significative...

Patrice Français, directeur de l'EHPAD la Clairie

Les **Briconautes**

NOUVEAU RAYON PÊCHE
-10 % sur présentation de ce coupon

Tél. : 03 29 25 41 21 Email : brico8@free.fr
1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE



Saint-Laurent

Surprise à la maternelle

À la rentrée de janvier, les enfants de la maternelle Saint-Laurent ont eu la surprise de découvrir sous le sapin des cadeaux déposés par le Père Noël pendant les vacances : un vélo et deux draisienne. Profitant d'une météo plus clémente, les enfants ont pu s'entraîner et tester leur équilibre. Vivement les beaux jours pour profiter davantage !



Le ski à l'école



C'est reparti... Les séances de ski scolaire ont repris début janvier et c'est sous un ciel pas toujours clément que les enfants, avec le sourire et leur bonne humeur habituelle, chaussent leurs skis. Ski de fond ou ski alpin : chacun à son rythme, tous ensemble découvrent les joies de la glisse. Les accompagnateurs, qu'ils soient parents, grands-parents, moniteurs ESF ou enseignants, apprécient le respect et la solidarité que les enfants développent entre eux.

Sortie au Struthof pour les classes de 3^e

Les classes de 3^e du collège Saint-Laurent se sont rendues au camp de concentration du Struthof. La matinée a été consacrée à la visite du camp : les élèves ont découvert avec émotion les bâtiments préservés. L'après-midi, ils ont visité les différentes expositions du Centre européen du résistant déporté et du musée. La journée s'est achevée par la découverte de la chambre à gaz.



Pour beaucoup, cette journée a été une véritable prise de conscience des atrocités commises durant la Deuxième Guerre mondiale. Le thème avait été abordé en classe, mais se retrouver dans ce lieu de mémoire touche bien davantage. Cette visite difficile, voire douloureuse, leur rappelle l'importance du devoir de mémoire, de la tolérance et de la fraternité.

Certains élèves ont d'ailleurs décidé d'approfondir ce qu'ils ont pu apprendre en choisissant ce sujet comme projet d'oral du Diplôme National du Brevet en juin.

Boucherie ~ Charcuterie

TRAITEUR
CHEZ FRED



LA BRESSE
03.29.25.41.19
www.boucherie-traiteur-bierren.com
Boucherie Traiteur " Chez Fred "

Du changement Chez Mad'aine...

NOUVEAUX HORAIRES ET NOUVEAUX SOINS :

***Mercerie ouverte :**

Mardi-Jeudi-Vendredi 9h-12h 14h-18h30
Samedi 10h-12h 14h-17h

***Soins d'Esthétique,**

uniquement sur RDV au magasin :

Lundi 9h-12h 14h-18h30
Mercredi 9h-12h 14h-18h30

Chez Mad'Laine 15 rue Paul Claudel 88250 La Bresse 03.29.25.48.95

DANS LE RETRO

Des rois chez les P'tits amis de Oui-Oui

En janvier, les P'tits Amis de Oui-Oui ont tiré les rois !

En plus de fabriquer des couronnes avec leurs petites mains, ils ont cuisiné pour confectionner la galette. Quel plaisir pour eux de participer, de mélanger les ingrédients, d'étaler la pâte et bien sûr de la déguster ! Les personnes âgées du bâtiment les ont rejoints pour partager ce bon moment de convivialité.



ÉTAT CIVIL Janvier 2018



Naissances

- **Émilie**, née le 4 janvier à Remiremont, fille de **Dorota Marcinow** et **Krzysztof Martczak**
- **Rose**, née le 5 janvier à Remiremont, fille de **Estelle Mougel** et **Grégory Frattini**
- **Camille**, née le 11 janvier à Remiremont, fille de **Marianne Martin** et **Clément Duchêne**

Décès

- **Michel Joseph Eugène Guéhéry**, âgé de 94 ans, domicilié 32 a rue de la Clairie, décédé le 31 décembre à La Bresse, veuf de Jeanne Marie Joséphine Leduc
- **Roland Eugène Claudon**, âgé de 79 ans, domicilié 17 route de Planois, décédé le 1^{er} janvier à Gérardmer, époux de Annie Marie Fernande Claudel
- **Jean Albert Vaxelaire**, âgé de 86 ans, domicilié 6 route de la Basse des Feignes, décédé le 8 janvier à Remiremont, époux de Jeanne Marie Élisabeth Vaxelaire
- **Rolande Marie Marthe Valroff**, âgée de 87 ans, domiciliée 7 chemin de la Creuse à Ventron, décédée le 12 janvier à La Bresse, épouse de Noël Albert Kientzy
- **Hubert Peltier**, âgé de 81 ans, domicilié 27 route de Planois, décédé le 15 janvier à Épinal, veuf de Solange Marie France Claudel
- **Jeanne Marie Germaine Poirot**, âgée de 85 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 25 janvier à Remiremont, veuve de Robert Dervaux

La P'tite Brasserie

Dans un esprit « Brasserie Parisienne », nous vous proposons une carte très variée soupes, omelettes, tartines, salades, grillade à la plancha...



Tél. : 03 29 25 43 29 - Fermé le mardi soir, mercredi et samedi midi
Facebook : la p'tite brasserie la bresse - www.bresse-hoteldelaposte.com

Sebastien Rochatte

-PETITE MAÇONNERIE
-PIERRES DE PAREMENT
-DÉMOLITION
-CARRELAGE
-SALLE DE BAIN

TEL: 06.77.84.87.16

E-mail: sebastienrochatte@hotmail.fr

60 Grande Rue
88250 La Bresse

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h - Service Population uniquement

Pour toute question sur vos droits

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87

code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h

les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Maryvone Crouvezier - 1 ^{re} Adjointe, finances	Mercredi de 10h à 12h
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies	Reçoit sur rendez-vous
Geneviève Demange - Adjointe à la population	Mardi de 10h à 12h
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles	Lundi de 10h à 12h
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : demi-journée

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h

Samedi : 8h - 10h

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h

sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller - Isabelle Claudel

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h 15 et 14h-19h 15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :

faites le 15

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR

Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

Horaires déchetteries

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

AGENDA

CULTURE

■ Du 19 janvier au 11 mars

Exposition Annie Tremsal « De neige et d'encre »
Maison de La Bresse
Du lundi au vendredi 15 h-18 h
Samedi et dimanche .. 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
sauf du 10 fév au 11 mars : 10 h-13 h et 15 h-19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 10 février au 4 mars

Exposition Francis Cuny
Maison de La Bresse
Tous les jours 10 h-13 h et 15 h-19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 1^{er} mars

Spectacle pour enfants « Case départ »
avec Le Plateau Ivre
Salle des Fêtes 18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 5 au 11 mars

Exposition écoles et stagiaires
Maison de La Bresse
Tous les jours 10 h-13 h et 15 h-19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 4 mars

Challenge Biathlon Family
Domaine Nordique - Lispach 15 h-17 h
Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 26 21 20
tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

■ 4 mars

Loto
Salle du C.C.S. 14 h
Infos : Christiane Chevalley - Tél. : 03 29 25 50 00

■ 6 mars

Ski découverte
Station de ski La Bresse-Hohneck 7 h 45-8 h 45
Infos : Station de ski Labellemontagne
Tél. : 03 29 25 68 78

■ 6 mars

Soirée luge
Station de ski La Bresse-Hohneck 18 h-21 h 30
Infos : Station de ski Labellemontagne
Tél. : 03 29 25 68 78

■ 9 mars

Table ronde « L'art est-il encore utile aujourd'hui »
Maison de La Bresse 20 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 16 mars

Concert - conférence Chopin
Maison de La Bresse 20 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 16 mars au 29 avril

Exposition Lutherie
« C'est dans leurs cordes, la lutherie dans les Vosges »
Maison de La Bresse
lundi au vend. : 15 h-18 h
Sam-Dim : 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
Infos : M.L.C. Tél. : 03 29 25 60 09
mlclabresse@wanadoo.fr

■ 17, 24, 28, 31 mars, 4 et 6 avril

Représentation théâtrale
Première partie : « sketches »
Deuxième partie : Pièce « Les Bonobos »
Salle cinéma Grand écran 20 h 30
Réservations : Maison de la presse
Tél. : 03 29 25 41 49

LOISIRS

■ 7 mars

Goûter « Opoual »
Station de ski La Bresse-Hohneck 17 h 30
Infos : Station de ski Labellemontagne
Tél. : 03 29 25 68 78

■ 7 mars

Descente aux flambeaux
Station de ski La Bresse-Hohneck 18 h 30
Infos : E.S.F. 88 route de Vologne - Tél. : 03 29 25 41 56

■ 18 mars

Dimanche en Jeu
Halle des Congrès 10 h 30-17 h 30
Infos : M.L.C. Julie Claveul - Tél. : 03 29 25 60 09
ludothequemlc@gmail.com

■ 24 et 25 mars

Salon « Vins et terroirs »
Halle des congrès
vendredi 23 mars 17 h-20 h
samedi 24 mars 10 h-20 h
dimanche 25 mars 10 h-19 h
Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 41 29
tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

■ 25 mars

Retro Loisirs Ligne Bleue
Parking Complexe piscine 9 h-12 h
Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36

■ 29 mars

20h04 - De l'Idée sans détour
Maison de La Bresse 20 h 04
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

SPORT

■ 10 mars

6^e Duathlon des Neiges
Domaine Nordique - Lispach 17 h 30-22 h 30
Infos : duathlondesneiges@gmail.com

■ 10 mars

Grand Prix de La Brasserie de La Schlucht
Stade de slalom Artimont 14 h 30
Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52
odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 11 mars

Grand Prix Challenge Gaby Curien
Piste Gaby Curien
Station de ski La Bresse Hohneck 9 h 30-13 h
Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52
odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 18 mars

Prix Labellemontagne
Piste Gaby Curien
Station de ski La Bresse Hohneck 9 h 30-13 h
Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52
odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 24 mars

Finale Coupe des Vosges Saut spécial + CN
Tremplin de Lispach 13 h 30-17 h
Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52
odile.munsch.sclb@orange.fr

DIVERS

■ 5 mars

Pot de bienvenue des vacanciers
Espace Loisirs et Patinoire 18 h-20 h
Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 41 29
tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

■ 17 mars

Portes ouvertes
Groupe Scolaire St Laurent 9 h-12 h
Infos : Isabelle Cochenet
contact@labresse-stlaurent.fr - Tél. : 03 29 25 41 61